

Mandat de l'équipe d'action sur la convention collective (EACC) de l'APUO

Contexte :

Le fait de confiner les efforts de négociation à la table de négociation est limitatif car des facteurs externes (par exemple, les mandats provinciaux) peuvent entrer en jeu. Autrefois, le négociateur en chef était considéré comme une personne omnisciente et omniprésente, dotée de pouvoirs magiques lui permettant de conclure des accords à la table de négociation. Cependant, la négociation ne se fait plus de cette manière. Dans le contexte de l'austérité et des coupes dans le budget de l'enseignement postsecondaire, il est important d'aller au-delà de la table de négociation et de s'adresser aux membres pour renforcer leur capacité à s'impliquer dans le processus de manière à renforcer la négociation.

Les objectifs de l'EACC sont les suivants :

- Maximiser le pouvoir et la participation des membres
- Révéler la dynamique du lieu de travail, comprendre les points de pression sur le lieu de travail
- Créer un flux constant d'informations et de communications multidirectionnelles
- Aider l'APUO à contrôler le processus de négociation.
- Contrebalancer les retards et/ou les blocages de l'employeur à la table de négociation
- Développer et retenir des alliés

Cette équipe a été créée par le comité exécutif (l'exécutif) le 13 février 2023.

Mandat : L'EACC va

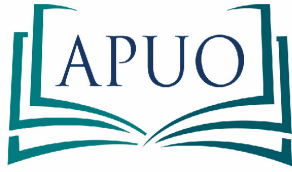
- Dresser un portrait du lieu de travail et tenir cette information à jour
- Développer et tester le réseau de communication informel de l'APUO.
- Élargir la base de négociation en organisant et en mobilisant les membres par le biais de tests de structure et d'autres activités.
- Identifier et organiser des alliés

Gouvernance :

L'équipe se rencontrera selon les besoins.

L'équipe sera menée par un membre de l'exécutif.

L'équipe contribuera à l'exécution des décisions prises par l'exécutif.



Il n'y a pas de quorum puisqu'il s'agit d'une équipe dont le but est d'engager les membres sur une base continue et non de prendre des décisions,

Les membres de l'équipe ayant accès aux bases de données de l'APUO devront signer un accord de confidentialité.

Les membres de l'équipe seront nommés par l'exécutif et le conseil d'administration.

Membres de l'équipe :

L'équipe sera recrutée en fonction des critères suivants :

- Diversité du corps professoral
- Diversité des rangs
- Diversité de genre
- Autres considérations relatives à l'ÉDI
- Considérations linguistiques (FR/EN), au moins 30% de francophones.

Le recrutement se déroulera sur une base continue. Les invitations seront lancées à partir du 1er février 2023 jusqu'à la session de débriefing sur les " leçons à tirer " qui sera organisée après la signature de la nouvelle convention collective.

Membres :

Susan Spronk, présidente (présidente sortante de l'APUO)

Jennifer Blair (Agente de mobilisation de l'APUO)

Jean-Pierre Couture (École d'études politiques)

Victor Leblanc (Département de mathématiques et de statistique)

Cheryl McWatters (École de gestion Telfer)

Nicole Paquet (École des sciences de la réadaptation)

Felicity Tayler (Bibliothèque)

Alexis Truong (Département de criminologie)

Graham Mayeda (Faculté de droit, Section common law), jusqu'au 30 juin 2024